

Malgré l'absence de liens politiques étroits, le Canada ayant reconnu que le développement de l'Amérique centrale nécessitait une aide substantielle, s'est empressé de montrer l'exemple en offrant, depuis 1972, \$60 millions en aide bilatérale. Ce sont les pays les plus pauvres, soit le Honduras et le Salvador qui ont bénéficié du gros de cette aide.

J'en arrive enfin à la partie la plus concrète de la motion qui exhorte le gouvernement "à prendre des mesures en vue de parvenir à un règlement négocié de la guerre civile tragique qui sévit au Salvador".

Les liens qui unissent le Canada et le Salvador - liens historiques, linguistiques, culturels, commerciaux et autres - sont relativement ténus comparativement à ceux qui nous unissent avec d'autres pays et plus particulièrement les pays de l'hémisphère central. Le Salvador ne compte que 40 résidents canadiens et environ 100 Salvadoriens immigrer au Canada chaque année. Nous investissons moins de dix millions de dollars au Salvador et quant à nos exportations, elles ne se chiffraient en 1980 qu'à environ 15 millions. Les relations que nous entretenons avec le Salvador sont avant tout des relations d'aide, mais tous les programmes d'aide ont été interrompus en raison des troubles que connaît actuellement le pays.

Mais ce n'est pas parce que nous n'avons pas de liens historiques de longue date avec le Salvador que nous ne nous intéressons pas pour autant à ce qui se passe, que nous ne nous intéressons pas en particulier aux actes de violence et à la violation continuelle des droits de la personne, traits caractéristiques de la situation politique dans ce pays actuellement. A ce titre, la position du gouvernement canadien est claire.

Notre pays s'oppose catégoriquement aux ventes d'armes aux forces en présence au Salvador comme je l'ai indiqué clairement ici même le 9 mars dernier. Notre pays continue de s'opposer aux violations des droits de la personne lors de rencontres bilatérales et multilatérales. Nous pensons également qu'une solution politique est toujours possible pour le Salvador.

Le président Duarte a prévu des élections pour 1982 en vue d'élire une assemblée constituante. Il a invité tous les partis politiques à se faire connaître en vue de ces élections, y compris les groupes extrémistes qui souhaitent déposer les armes. Il se dit désireux d'ouvrir le dialogue avec la gauche et de discuter avec elle de la procédure électorale et du contrôle du déroulement des élections. Il a aussi fait savoir clairement qu'il se refusait à négocier la formation d'un gouvernement de coalition non élu et qu'il n'accepterait pas d'offres de médiation de tierces parties, qu'elles viennent